

# Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

## Stratégie territoriale

La stratégie territoriale s'appuie sur les enjeux identifiés dans le diagnostic, d'un point de vue technique (impacts air-énergie-climat, enjeux d'adaptation au dérèglement climatique...), partagés et enrichis avec les élus du territoire.

L'objectif de la stratégie territoriale est de **permettre une vision prospective du territoire sur les enjeux du PCAET**. Ainsi, cette stratégie donne un cadre au territoire pour les années à venir. Elle fixe un cap, une ambition, pour ensuite définir un plan d'actions opérationnel sur 6 ans.

# PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

— Mellois en Poitou —



La stratégie territoriale définit des orientations qualitatives et des objectifs quantitatifs pour 2030 sur 5 thématiques :

- la production des énergies renouvelables
- les mobilités et les transports
- l'habitat
- l'agriculture
- le tertiaire et l'industrie



## Production des énergies renouvelables

- Eolien** : Application quantitative du guide éolien (+ 11 mâts) et limitation du développement au repowering des parcs existants sur les mêmes zones
- Photovoltaïque** :
  - Encadrement quantitatif (125 ha de terres agricoles + 10 ha de toitures, serres et petites ombrières) de **projets agrivoltaïques** de faible surface intégrés aux paysages, qui répondent aux besoins des exploitations agricoles soutenant prioritairement l'élevage
  - Utiliser le potentiel foncier de zones artificialisées (29 ha) pour le développement du **photovoltaïque au sol**, avec zéro consommation de terres agricoles
  - Utiliser le potentiel en **toiture** pour le développement (75 000m<sup>2</sup>)
  - Favoriser le développement des **ombrières** photovoltaïques sur les surfaces de stationnement artificialisées (375 000 m<sup>2</sup>) en veillant à l'intégration paysagère
- Solaire thermique** : Utilisation du potentiel en toiture pour le développement (6 000 m<sup>2</sup>)
- Méthanisation** : Développement raisonné (au total 5 installations sur le territoire) qui intègre tous les déchets du territoire et fournit localement du BioGNV (biogaz naturel pour véhicules) pour les transporteurs, agriculteurs et particuliers.
- Aérothermie et géothermie, pompes à chaleur** : Mobilisation d'une partie du potentiel du territoire (objectif de production 40 GWh)
- Bois énergie** : Augmenter la production locale (objectif 20 GWh) en veillant à la gestion durable des ressources



## Mobilités et transports

### Par ordre de priorité de mise en œuvre

1. Evolution des motorisations des véhicules particuliers (15% de véhicules à faibles émissions)
2. Diminution des besoins de déplacement des particuliers (-10%) et des marchandises (-5%)
3. Evolution des motorisations des transports de marchandises (20% de véhicules à faibles émissions)
4. Covoiturage (objectif de 2 passagers moyens par véhicule) et écoconduite (50% des conducteurs)
5. Développement des modes de déplacement actifs (+2% de part modale)
6. Développement des transports en commun (+9% de part modale)



## Agriculture

### Par ordre de priorité de mise en œuvre

1. Développement des légumineuses en grande culture (introduction sur 48 000 ha)
2. Développement de l'agroforesterie et des haies (28 000 ha)
3. Développement des cultures intermédiaires (49 000 ha), des bandes enherbées et des techniques sans labour (40 000 ha) en veillant à la sobriété de consommation des intrants de synthèse
4. Diminution des intrants de synthèse (35 000 ha) et optimisation de la gestion des prairies (pour 18 000 UGB) pour favoriser le pâturage
5. Utilisation des effluents d'élevage dans les méthaniseurs pour produire du biogaz permettant le changement de motorisation du matériel agricole (permet à 75% des exploitations de réduire leur consommation énergétique)

Contact Mellois en Poitou : [climat-air-energie@melloisenpoitou.fr](mailto:climat-air-energie@melloisenpoitou.fr)



## Habitat

### Par ordre de priorité de mise en œuvre

1. Rénovation des logements individuels (30%) et collectifs (50%)
2. Economie par les usages et baisse des surfaces chauffées (90% des foyers)
3. Diversification de l'habitat, déploiement de formes d'habitat innovantes, dans l'optique de réduire l'emprise foncière individuelle (-3 m<sup>2</sup> par personne)
4. Décarbonation de l'électricité et disparition progressive des chauffages aux énergies fossiles (fioul et gaz, 50% remplacés)



## Tertiaire et industrie

### Par ordre de priorité de mise en œuvre

1. Rénovation énergétique des locaux tertiaires (30%), économie par les usages (90% des établissements) et optimisation de l'éclairage public (100%)
2. Sobriété et efficacité énergétique des process industriels (90% des industries concernées)
3. Développement de filières industrielles durables et accompagnement à la réorientation des activités et des emplois
4. Dynamisation des activités économiques de proximité, mutualisation des services et usages (50% de la surface tertiaire) et développement de l'économie circulaire
5. Disparition progressive des chauffages aux énergies fossiles (fioul et gaz, 50% remplacés) pour les locaux tertiaires
6. Décarbonation de l'électricité et développement de l'électrification et de l'hydrogène pour les process industriels (-30% de consommation d'énergie fossile)